



# LA SUISSE ou la responsabilité citoyenne

S'il est un souhait que tous les parents partagent, c'est bien celui de voir leur enfant parvenir un jour à sa pleine autonomie. Mais que faut-il mettre en place dans un système éducatif pour que ce souhait se réalise? La Suisse est un bel exemple de responsabilisation citoyenne, tant sur le plan social que politique. Est-ce que le Québec pourrait s'inspirer de ce modèle? Ses bienfaits seraient énormes du point de vue économique et social.

Dans une entreprise, on souhaite aussi que les employés deviennent autonomes dans leurs tâches et leur conduite. On aimerait bien pouvoir développer le concept de l'équipe autonome. Un gouvernement en place rêve tout autant d'être en présence de citoyens responsables qui assu-

meraient en bonne et due forme leurs charges civiques.

Il est intéressant de se demander s'il existe un lien entre le type de gouvernance en place (parental, organisationnel ou gouvernemental) et le comportement, la conduite sociale des êtres en présence. Cette idée nous amène à nous poser infailliblement des questions sur le(s) système(s) éducatif(s) en place dans une société donnée. Mais voyons un peu ce qui se passe du côté de la Suisse.

cratie en action et de pouvoir consenti aux citoyens. *C'est un pays où les citoyens sont plus puissants que leur gouvernement* (1).

Comment ce peuple est-il arrivé à atteindre une si grande maturité? Combien de conditions particulières a-t-il fallu pour en venir à posséder une telle culture de responsabilisation? La Suisse est un pays cerclé de montagnes, doté de 1,6 million de vaches, sans ressources premières dans son sous-sol, sauf l'hydro énergie. Comment ce pays est-il parvenu à connaître la prospérité, la stabilité et à être le champion de la compétitivité mondiale (2)? Composant avec 26 cantons, quatre langues officielles, deux religions qui ont longtemps divisé le pays, 11 partis politiques (1), comment est-il parvenu à son unité et à cette cohabitation pacifique?



Renée Cossette<sup>1</sup>

## Modèle exemplaire

Chaque pays est une entité vivante en soi et, de ce fait, porte des contradictions. Mais chaque pays a aussi des coutumes, une histoire, des façons de faire, des forces particulières. La Suisse est un exemple remarquable de démo-

1. PSYCHOLOGUE-FORMATRICE CHEZ CRÉANIM  
[www.creanim.ca] ET [www.centreennea.info].

Pour tenter de répondre à ces questions, et ce, dans un format aussi limité, ces mots-clés peuvent servir d'appui :

- recherche délibérée du consensus et du compromis;
- respect strict et convenu des règles tacites et établies;
- décentralisation volontaire du pouvoir central;
- priorité du collectif sur l'individuel;
- encouragement de l'autonomie et rapports de confiance.

La devise nationale de la Suisse est *un pour tous, tous pour un*. La maturité des mœurs d'un peuple est sans doute en lien avec son histoire, voire même sa géographie.

## Géographie et autonomie

La Suisse est un pays cerné de montagnes qui peuvent à la fois servir de rempart contre l'invasisseur, donc de protection, comme elles peuvent aussi isoler du reste du monde. La Suisse a donc dû apprendre à être autonome assez tôt dans son parcours historique. Elle n'aime pas qu'on lui dicte quoi faire; c'est la raison pour laquelle elle ne veut pas faire partie de l'Union européenne.

Les montages ont abrité des populations réparties dans les différentes vallées. Chaque canton a dû développer son dialecte propre et ses façons de faire pour survivre. Ces conditions ont forgé leur autonomie respective. Chacun des 26 cantons gère son propre système d'éducation, ses hôpitaux, la construction et l'entretien de ses routes, sa police et contrôle sa fiscalité (3).

## Sept ministères... Sept ministres

Cela dit, en 1848, un gouvernement central est né dans la ville de Berne. La structure politique de la Suisse est composée du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. À ce dernier chapitre, on pourra noter que le système du droit, tel

qu'exercé en Suisse, est assez différent des autres pays européens.

En ce qui concerne le pouvoir législatif, il peut ressembler à celui de bien d'autres pays. Il est constitué de deux chambres, le Conseil national qui compte 200 membres et le Conseil des États, 46 membres. Ce seront ces conseils, et non le peuple, qui nommeront les sept membres du Conseil fédéral. Par ailleurs, c'est le palier du pouvoir exécutif qu'il est intéressant, pour nous citoyens québécois, de regarder de plus près. Il est exercé par ce Conseil fédéral formé de seulement sept membres qui gèreront les sept départements fédéraux de la Suisse et qui seront chargés de faire appliquer les décisions majoritaires prises à la suite de la tenue de référendums.

## Pas de vedettes...

### Pas de promesses électorales

Ce Conseil fédéral est élu tous les quatre ans. Les sept membres peuvent rester en fonction aussi longtemps qu'ils le désirent, mais la durée moyenne est de 10 ans (3). Peu de citoyens pourraient arriver à identifier ces représentants tant ils n'occupent pas un rôle de vedette. Dans la vie courante, mentionne Bewes (1), ce sont des professionnels; par exemple, des médecins, des avocats, des enseignants, des policiers, etc., dégagés de leurs fonctions pour aller servir l'État. Ils seront libérés, dira-t-il, quatre fois par année de leurs activités coutumières pour siéger pendant trois semaines au Parlement de Berne. Ils prendront le train ou leur voiture pour s'y rendre. Comme ils ne sont pas des personnalités socialement connues, ils n'ont pas besoin d'avoir un garde du corps. Quelle économie financière pour un État! Le Conseil fédéral se nommera aussi un président pour un mandat d'un an. Chacun de ses membres pourra occuper ce poste à tour de rôle. La tâche du président sera celle, le cas échéant, de représenter le pays dans les cérémonies ou visites officielles. Au sein de ce Conseil, on

fonctionnera par collégialité et recherche du consensus. Quelle maturité!

## Confiance

Selon les sondages réalisés, les citoyens réservent à leur gouvernement un haut degré de confiance (1). Il faut mentionner ici que certaines décisions peuvent prendre quelques années avant d'être appliquées, mais les citoyens ne s'en offusquent pas (1). Ils préfèrent des décisions muries qui serviront à long terme plutôt que des décisions prises en réaction aux événements du moment.

## Démocratie directe

Un fait particulier à la Suisse, est *c'est qu'elle garde, d'une part, en permanence un contrôle sur ses élus* (3) en raison d'une représentation proportionnelle. D'autre part, elle offre aux citoyens deux instruments de pouvoir: celui de se prononcer lors de référendums et celui, appelé de *l'initiative populaire*, qui est le droit *d'une fraction du corps électoral de déclencher une procédure permettant l'adoption, la révision ou l'abrogation d'une disposition constitutionnelle* (3). Il existe des référendums obligatoires et des référendums facultatifs. C'est la majorité des votes qui l'emportera.

Le citoyen suisse est une personne politisée, car il est très informé sur tout ce qui touche la politique tant du pays, du canton comme de sa commune (2 596 communes). C'est ainsi une personne engagée socialement et donc, éduquée. Ce peuple qui compte 7,8 millions d'habitants est invité à se prononcer, quatre fois par année, sur différents sujets qui concernent tout autant les communes, les initiatives locales, les lois que les réformes.

Bien qu'il existe 11 partis politiques, dira Bewes, il n'y a pas d'opposition ou de partis d'opposition officielle. On en vient par la logique à un consensus ou à des compromis. Même la disposition de l'ameublement à la chambre des représentants est pensée de telle

sorte qu'elle favorise la cohabitation collégiale plutôt que le face-à-face d'opposition (1).

Les élections sont tenues à date fixe, soit au mois d'octobre tous les quatre ans. Le nombre de partis en présence est la résultante d'une représentation proportionnelle. Le Parti vert occupe le 5<sup>e</sup> rang, c'est dire l'importance que les Suisses accordent à l'écologie (1).

### Recherche de cohésion... Respect des règles

C'est probablement en raison de cette diversité évoquée et donc de sa conjoncture, que la Suisse s'est fermement tenue à un système de règles qui permettent d'éviter de façon évidente la confrontation. Ainsi, le dimanche et les jours de fête, les commerces sont généralement fermés. Personne ne peut faire, par ailleurs, sa lessive un dimanche ou un jour férié.

*Ces règles ont le propre, outre de cadrer les mœurs, de donner une identité à ce peuple et de lui assurer une cohésion délibérément recherchée, dira Bewes. Le collectif a toujours priorité sur l'individuel. Il n'y a pratiquement pas, ou peu, de grève en Suisse. Il est donc permis de croire que les habiletés pour parvenir à des ententes sociales sont dument exercées.*

### Un peuple préventif

S'il est un item qui est onéreux dans le budget du citoyen suisse, c'est celui de l'assurance. Il n'y a pas de système médical étatique; le citoyen est dans l'obligation de se procurer une police d'assurance à cet effet. En libre concurrence, les compagnies d'assurance rivalisent pour offrir leur propre taux. Le citoyen doit gérer lui-même sa santé, mais on l'éduquera à cette fin (4). L'homéopathie est très répandue et officiellement reconnue par l'État. Il est notoire que le Suisse aime la randonnée pédestre; ce pays offre 63 992 km de sentiers praticables. Par ailleurs, on le sensibilisera aussi à entretenir sa voiture (4).

Le citoyen doit ainsi assurer lui-même son bien-être physique et mental et prendre des mesures à cet effet. Il pourra, ou devra, se prévaloir de polices d'assurance de toutes sortes contre tout inconfort: maladie, accident de travail, de sport, de la route, chômage, invalidité, incapacité éventuelle de payer son loyer, etc.

Vous ne trouverez pas de comportement de rage au volant (1); chaque citoyen tend à se conformer aux règles établies. Toutefois, si vous dépassez la limite de vitesse permise, l'amende encourue sera très élevée. Votre contravention sera calculée en fonction du nombre de kilomètres en excès et de votre salaire. L'effet est très dissuasif. À titre informatif, la moyenne salariale s'élève à 68 000 \$ par année (1). On dénombre néanmoins 300 morts par année sur les routes et 25 000 blessés (5).

### Pas de dettes

Si le citoyen se procure un bien, il le paie, en général, comptant, les cartes de crédit sont moins en vogue qu'ailleurs, bien que cette habitude tende à perdre un peu de terrain. Être endetté signifie pour le citoyen suisse qu'il y a une instance qui peut exercer tôt ou tard un contrôle sur lui. Il sera brimé dans son autonomie (1). Les Suisses sont propriétaires dans une proportion de 65 %. Il faut spécifier ici que le coût des propriétés est élevé; il n'y a pas de bulle immobilière, mais une sévère crise du logement.

Le pays n'est pas davantage endetté que le sont les citoyens pour les mêmes raisons.

### Service militaire et accès à la citoyenneté

Les Suisses ont connu une défaite militaire lors de la bataille de Marignan en 1515 et cela a mis fin aux activités militaires hors du territoire. Trois-cents ans plus tard, soit en 1815, la Suisse signait un traité de neutralité perpétuelle. Ses enfants sont assurés depuis de ne plus jamais aller se battre et mourir au combat. Toutefois, et voilà de toute apparence un paradoxe, chaque citoyen mâle, âgé entre 20 et 34 ans, doit faire son service militaire d'une durée de 260 jours (1). Les femmes seraient aussi autorisées à le faire, mais elles sont peu nombreuses. Les soldats disposent à domicile d'un fusil, d'un couteau suisse et de deux uniformes militaires. Le gouvernement paie 80 % du salaire lors de la période d'entraînement. Ce service militaire obligatoire coûte à l'état annuellement plus de 4 milliards de francs, ce qui représente 8 % du budget national (1).

Ce passage obligé pourrait aussi avoir comme fonction de rendre le citoyen beaucoup plus soucieux du bien-être de sa patrie (sa défense éventuelle, son existence, son devenir, etc.). Une mentalité convergente se forge probablement dans de telles expériences civiques.

Par ailleurs, être accepté comme citoyen suisse est considéré comme un privilège et non un droit. Le processus demandera 12 années et beaucoup d'argent. De plus, l'aspirant devra avoir démontré qu'il est socialement bien intégré. Il reviendra à la commune à la fin du processus de se prononcer sur son acceptation ou son refus.

En somme, participeront aux référendums des citoyens aux mentalités bien effilées et bien harmonisées avec les valeurs de la patrie. Il y a près du quart de la population qui ne pourra se rendre voter aux référendums, exclu à cause de leur statut (4).

### Conclusion

La Suisse vit aussi des problèmes, comme toute entité vivante, et elle doit composer avec des contradictions qui n'auront pas été soulignées ici. Toutefois, elle nous édifie en tant que véritable république. Il est exact de dire qu'elle n'a pas connu d'empire ni de dictateur, elle n'a pas eu non plus de colonies pour l'approvisionner en ressources premières. Historiquement, les citoyens ne pouvaient compter que sur leurs propres forces; ils sont devenus autonomes et débrouillards. Afin d'assurer leur devenir, ils investissent aujourd'hui en recherche et développement, et dans la fabrication de produits de haute qualité.

Parce que la Suisse ne cultive pas le vedettariat, parce qu'elle privilégie la modestie, peu de personnes savent que ce pays est nettement en avance sur d'autres nations en ce qui concerne l'exercice de sa démocratie.

Comment le Québec pourrait-il s'inspirer d'un tel type de gouvernance? Il faut savoir qu'il a hérité de l'Angleterre ses façons de gérer et de penser un État. Pourrait-on les remettre en question au nom du bien commun?

Pourrait-il y avoir un lien entre la façon de gérer un État et le comportement plus ou moins assumé de responsabilité des citoyens? Est-ce qu'un pouvoir trop centralisé ferait en sorte de

déresponsabiliser un peuple? De lui donner un sentiment chronique d'impuissance?

Un dirigisme décroissant de l'État centralisateur s'impose, mais il doit être fondé sur la conviction qu'un citoyen, formé et informé, est en mesure de prendre des décisions judicieuses pour lui-même et pour sa collectivité. Un système d'éducation fondé sur l'autonomie et la responsabilisation est à proposer et à mettre en place. Un climat de confiance pourrait ainsi graduellement se développer dans la cité entre tous ses partenaires. Pour y arriver, un changement de mentalité s'impose et il doit naître. En identifiant et en comprenant la nature des obstacles sur le parcours, nous y arriverons assurément tôt ou tard.

#### Références bibliographiques

1. BEWES, Diccon, *Swiss Watching: Inside the Land of Milk & Money*, Nicholas Brealey Publishing, London, 2010; 2011; 2012, 324 p.
2. Commentaire recueilli par l'auteur sur TV5, Journal télévisé *Le 20 heures*, le 12/09/2013 et HOFFSTETTER, Matthieu. «La Suisse toujours n° 1 mondial de la compétitivité», [en ligne]. [<http://www.tdg.ch/economie/suisse-toujours-n1-mondial-competitivite/story/26128137>] (21 janvier 2014).
3. «Suisse», [En ligne]. [<http://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse>] (20 janvier 2014).
4. Conversation privée avec Chris Chilvers, sociologue et chercheur suisse.
5. TOURING CLUB SUISSE (TCS). «Sécurité routière et prévention», [en ligne]. [[www.tcs.ch/fr/test-securete/securete-routiere](http://www.tcs.ch/fr/test-securete/securete-routiere)] (20 janvier 2014). ■